

Note Méthodologique : Signalisation en entreprise à Nador Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Point clé : La signalisation est un levier de prévention et de conformité réglementaire. Chaque étape est guidée par les exigences marocaines et les réalités industrielles de Nador (Zone Franche, Technopole, Port).

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer la sécurité au travail et la conformité aux exigences marocaines à Nador.
- Optimiser la signalisation pour prévenir les risques et gérer les urgences.
- Adapter les dispositifs aux secteurs industriels, logistiques et portuaires locaux.
- Soutenir l'organisation des espaces et la fluidité des opérations.

Objectifs de la mission

- Garantir la conformité du dispositif aux obligations marocaines et normes applicables.
- Réduire les accidents et incidents liés à une signalisation insuffisante.
- Améliorer la lisibilité des messages pour collaborateurs et visiteurs.
- Intégrer la signalisation à la prévention des risques professionnels.
- Anticiper les évolutions réglementaires et mettre à jour les dispositifs.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic sur site à Nador et identification des zones sensibles/risques.
- Revue documentaire et réglementaire (plans de prévention, consignes, procédures).
- Rapport détaillé avec non-conformités et recommandations priorisées.
- Plan d'action opérationnel (types de panneaux, positionnement, codes couleur).
- Modalités d'entretien et de formation/sensibilisation du personnel.
- Accompagnement de mise en œuvre, coordination fournisseurs, audits périodiques.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (3 à 5 jours)

- Visite détaillée des locaux et sites à Nador ; repérage des zones sensibles.
- Entretiens avec responsables sécurité et équipes opérationnelles.

- Résultat : constats initiaux et points d’amélioration priorités.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (2 à 4 jours)

- Revue des plans de prévention, consignes, procédures liées à la signalisation.
- Vérification de la conformité aux textes marocains et normes internationales applicables.
- Résultat : écarts de conformité et exigences à satisfaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (5 à 7 jours)

- Rapport détaillé avec recommandations prioritées.
- Plan d’action opérationnel (panneaux, implantation, codes couleur, entretien, formation).
- Résultat : feuille de route de mise en conformité/optimisation.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée flexible)

- Assistance à la mise en œuvre, coordination avec fournisseurs.
- Ateliers de sensibilisation, documents de synthèse, audits périodiques.
- Résultat : maintien de la conformité et efficacité des dispositifs.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée approx.	Intervenants	Jalons / sorties clés
Diagnostic initial	3 à 5 jours	Consultant SST, responsable QSE	Constats de terrain, zones à risque, points d’amélioration
Analyse documentaire & réglementaire	2 à 4 jours	Consultant SST	Écarts de conformité, référentiel applicable
Recommandations & plan d’action	5 à 7 jours	Consultant SST, équipe de direction	Rapport remis, plan d’action validé
Suivi & accompagnement	Flexible	Consultant SST, fournisseurs, équipes internes	Mise en œuvre coordonnée, audits périodiques

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (responsable QSE, équipes internes)

- Fournir les documents utiles (plans, procédures, relevés d’accidents, consignes).
- Faciliter l’accès aux sites et la disponibilité des interlocuteurs clés.
- Valider le plan d’action et prioriser les mises en œuvre.
- Coordonner les déploiements avec les fournisseurs et services internes.

Consultant SST

- Réaliser le diagnostic sur site et l’analyse documentaire/réglementaire.
- Produire le rapport détaillé et le plan d’action opérationnel.
- Accompagner la mise en œuvre (coordination fournisseurs, ateliers, documents).

- Conduire les audits périodiques pour assurer le maintien de la conformité.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des locaux et zonages des activités.
 - Procédures internes et consignes de sécurité en vigueur.
 - Plans de prévention, documents de prévention des risques.
 - Relevés/registre des accidents et incidents.
 - Accès aux sites de Nador et aux zones à risques pour la visite.
 - Disponibilité des responsables sécurité/QHSE et équipes opérationnelles pour entretiens.
 - Références normatives et réglementaires utilisées en interne (si disponibles).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation du plan d'action par l'entreprise avant déploiement.
 - Points d'échange planifiés via interventions sur site et visioconférences.
 - Audits périodiques pour vérifier l'efficacité et le maintien de la conformité.
 - Revue réglementaire et anticipation des évolutions applicables au Maroc.
 - Coordination avec les fournisseurs et les équipes internes pour la mise en œuvre.
 - Livrables fournis en formats électronique et imprimé pour traçabilité.
 - Respect strict des textes marocains de santé-sécurité et des normes internationales pertinentes.
-